DÉLIBÉRATION N° 2026/D835

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 022-200043677-20261014-D835-DE

Kerval
CENTRE ARMOR
Syndicat de valorisation des déchets

CONTRAT GENERIS 2027 :

VERS UN AVENANT AU CONTRAT POUR L'INTEGRATION D'HORAIRES DE TRAVAIL DE NUIT

Le lundi 28 septembre dernier, Le Président Marcel SERANDOUR et le Vice-Président, Nicolas HEURTEL rencontraient les représentants SUEZ pour échanger sur les dossiers GENERIS : travaux process à venir et avancement du chantier de défense incendie.

Ils souhaitaient également évoquer les difficultés récurrentes du centre de tri à absorber l'ensemble des collectes sélectives sur deux postes de travail (matin et après-midi) en période de pic saisonnier :

- Période post-fêtes de fin d'année,
- Période de mai avec l'ensemble des jours fériés,
- Période estivale.

A ce titre, pour 2027, et en raison de l'accueil de tonnages coopérants du SMICTOM des Pays de Vilaine au 1er janvier (en substitution de clients SUEZ), les équipes SUEZ estiment qu'il conviendrait de planifier 16 semaines de nuit (3e poste) pour sécuriser la production et faciliter la gestion des dépotages pendant ces périodes de fortes activités.

Sur les 16 semaines de nuit, 4 semaines de nuit seraient à leur charge, 12 semaines à la charge de KERVAL. Chaque semaine de nuit à la charge de KERVAL serait facturée 51 000 €.

A noter que malgré ce surcoût, le prix de revient du tri de la CS reste stable par rapport à 2026 en raison de l'accueil des tonnages complémentaires du SMICTOM des Pays de Vilaine.

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 022-200043677-20261014-D835-DE

Le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, par vote à main levée,

➡ AUTORISE le Président à poursuivre la négociation avec SUEZ pour mise en délibération de l'avenant final lors du comité syndical de décembre prochain

POUR EXTRAIT CONFORME
A LAMBALLE, 14 octobre 2026

Le Président
Marcel SERANDOUR



Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 022-200043677-20261014-D835-DE

COMITE SYNDICAL N°4/2026

LE 14 OCTOBRE 2026

Convocation du 7 octobre 2026
Nombre de membre du comité syndical : 35

L'an deux mil vingt-six, le quatorze octobre à dix-huit heures, les membres du comité syndical de KERVAL CENTRE ARMOR, se sont réunis à LAMBALLE-ARMOR sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de KERVAL CENTRE ARMOR conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales : Mr Marcel SERANDOUR

	Présents au vote	Votants
Membres titulaires	**18**	**18**
Membres suppléants	**7**	**7**
Pouvoirs		
	25	**25**

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : **Mr Benoit DESPRES**

Envoyé en préfecture le 30/10/2026
Reçu en préfecture le 30/10/2026
Publié le
ID : 022-200043677-20261014-D835-DE

MBRES TITULAIRES				MEMBRES SUPPLÉANTS
	NOM	**PRÉNOM**	**Présent (e)**	**SUPPLÉANT**
LOUDÉAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE	DABOUDET	Gérard	X	
	BERTHO	Laurent		
	PRESSE	Philippe	X	
	GORE-CHAPEL	Isabelle		
	JOSSE	Philippe	X	
	RIVALAN	Olivier		
LAMBALLE TERRE ET MER	DESPRES	Benoît	X	
	ALLAIN	Jérémy		Rempl. par Christian TARDY
	DE SALLIER DUPIN	Stéphane		Rempl. par Nadège LE GUEN
	COMMAULT	Daniel	X	
	RENAUT	Sylvain		Rempl. par Philippe BOSCHER
	BLEVIN	Pierre-Alexis		
	LE DOLEDEC	Brice	X	
	BURLOT	David		
LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ	PRIGENT	Dominique	X	
	SEHAN	Alain	X	
	LE CARRE	Richard	X	
	LE MEHAUTE	Claude	X	
SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION	SERANDOUR	Marcel	X	
	MEROT	Olivier	X	
	GUIGNARD	Thibault		Rempl. par Chantal BALLOUARD
	CROGUENNEC	Bernard		
	MOGLIA	Lucile	X	
	REBILLARD	Guillaume		Rempl. Par M-Hélène REIGNIER
	RIVALLAN	Joël		Rempl. Par Bernard ESCANDE
	LE DUAULT	Michel	X	
	GUILLOU	Boris		Rempl. Par Michel AVRIL
	TARDY	Loïc	X	
	FAVRAIS	Stéphane		
	GALLERNE	Pascale		
	HEURTEL	Nicolas	X	
	RAOULT	Roland	X	
	AKTAS	Cidgem	X	
	LE BOEDEC	Aline		
	LE BORGNE	Joël	X	